



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Restructuration

Question écrite n° 46508

#### Texte de la question

La restructuration des industries et des forces de defense souhaitee par le Gouvernement et adoptee par le Parlement par la loi de programmation militaire du 2 juillet 1996 entre en application. Une organisation interministerielle comprenant un delegue aux restructurations de la defense, un comite technique permanent aux restructurations et un comite preside par le Premier ministre sont charges d'assurer la coordination des actions de l'Etat. M. Charles Miossec demande a M. le Premier ministre quelles sont les mesures deja prises par les differentes instances afin de repondre aux preoccupations des collectivites territoriales et des entreprises de la sous-traitance, particulierement touchees par ces restructurations.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Miossec Charles](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46508

**Rubrique :** Armee

**Ministère interrogé :** Service du Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Service du Premier Ministre

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 décembre 1996, page 6685